

Nombre de conseillers en exercice : 46 soit 1000 voix

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept juin à quatorze heures trente

PRÉSENTS : 18 soit 809 voix, le Comité Syndical étant réuni à Guignen (35)

VOTANTS (DONT X POUVOIRS) : 22 dont 4 pouvoirs après convocation légale,

DATE DE CONVOCATION : le 01/06/2022

Comité syndical du 17 juin 2022

Étaient présents :

Bertrand ROBERDEL, Arc Sud Bretagne - Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté - Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande - Philippe JOUNY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois - Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération - Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté - Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté - Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté - Jean-François MARY, Redon Agglomération - Pascal HERVE, Rennes Métropole - Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté - Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté - Bernard LE GUEN, CAP Atlantique - Bruno LE BORGNE, Syndicat Eau du Morbihan - Rémi PITRE, Syndicat Mixte Ouest 35 - François CHENEAU, CARENE - Yann SOULABAILLE, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine - Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique.

Ont donné pouvoir :

Aude de la Vergne, Vitré Communauté à Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté – Joseph DAVID, CAP Atlantique collègue EPCI à Bernard LE GUEN, CAP Atlantique collègue Eau potable – Jean RONSIN, Montfort Communauté à Daniel HOUITTE, Val d'Ille Aubigné - Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté à Pascal HERVÉ, Rennes Métropole.

Étaient absents et excusés :

Régine ROSSET, Arc Sud Bretagne - Vincent MINIER, Bretagne Porte de Loire Communauté - Annabelle QUENTEL, Bretagne Romantique - Murielle DOUTE-BOUOTON, Communauté de communes de Brocéliande - Joseph DAVID, CAP Atlantique - Claude BODET, CAP Atlantique - Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval – Christiane JOUBIOUX, Centre Morbihan Communauté - Benoit ROLLAND, Centre Morbihan Communauté - Sébastien CROSSOUARD, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Fabrice GENOUËL, De l'Oust à Brocéliande Communauté - Jean-Yves HENRY, CC Erdre et Gesvres - Romuald MARTIN, CC Erdre et Gesvres - Olivier DEMARTY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois - Claire THEVENIAU, Communauté de communes de Nozay - Jean-Michel BUF, Communauté de communes de la Région de Blain - Rita SCHLADT, Communauté de communes de la Région de Blain - Michel GUERNEVE, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération - Stéphane PIQUET, Liffré-Cormier Communauté - David VEILLAUD, Liffré-Cormier Communauté - Jean RONSIN, Montfort Communauté - Fabienne BONDON, Montfort Communauté - Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté - Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté - Bernard LECUYER, Pontivy Communauté - Daniel AUDO, Pontivy Communauté - Raymond HOUEIX, Questembert Communauté - Yohann MORISOT, Redon Agglomération - Didier CHAPELLON, Rennes Métropole - Ludovic BROSSARD, Rennes Métropole - Thierry LE BIHAN, Rennes Métropole - Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté - Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté - Patrick HERVIOU, Saint-Méen-Montauban communauté - Philippe CHEVREL, Saint-Méen-Montauban Communauté - David DUGUEPEROUX, Val d'Ille-Aubigné Communauté - Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté - Aude de la VERGNE, Vitré Communauté - Michel ERRARD, Vitré Communauté - Claude BODET, CAP Atlantique - Joël SIELLER, Syndicat Mixte Ouest 35 - Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan - Eric PROVOST, CARENE - Delphine ALEXANDRE, Région Bretagne - Franck PICHOT, Département d'Ille-et-Vilaine - Chloé GIRARDOT-MOITIE, Département de Loire-Atlantique.

* *

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services d'Eaux & Vilaine.

Délibération Comité syndical du 17 juin 2022

FINANCES : Compte administratif 2021 - Budget Principal

Le compte administratif 2021 du Budget Principal présente les soldes suivants qui appellent les observations ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Total réalisé 2021	5 738 799,19	6 491 324,79
Résultat de l'exercice 2021	752 525,60	
Résultat de fonctionnement N-1 reporté		1 022 388,02
Résultat de FONCTIONNEMENT 2021	1 774 913,62	
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Total réalisé 2021	3 056 517,93	2 256 139,38
Résultat de l'exercice 2021	-800 378,55	
Résultat de d'investissement N-1 reporté		699 101,61
Résultat de clôture 2021	-101 276,94	

- **En investissement :**

Sur la partie ouvrages amont, les travaux annuels d'exploitation hydraulique ont été réalisés.

Sur le Barrage d'Arzal les travaux de rénovation de la Vanne n°2 ont été faits sur l'année, pour 1 853 k €. La mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement des gabions a été lancée au second semestre. Les panneaux de signalisation de voirie de part et d'autre du barrage ont été remplacés pour la partie supervision du barrage (informatique /automatisme).

Au siège, les travaux d'installation des algécos pour accueillir les nouveaux arrivants ont été réalisés sur la fin d'année.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services d'Eaux & Vilaine.

Sur la partie prévention inondation du socle, l'étude globale de ruissellement sur l'ensemble du bassin de la vilaine a permis d'améliorer la connaissance des problématiques sur l'ensemble du territoire.

Sur la partie prévention inondation à la carte, les principales réalisations sont sur les territoires de :

- Redon : l'étude de danger (endiguement) de Saint-Nicolas et l'étude du projet de protection de l'île de Redon ont été réalisés.
- Sur la Communauté de Communes de Chateaubriant-Derval, la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des ouvrages de la Chère a été attribuée, et l'étude a démarré.
- Sur Arc-Sud Bretagne, les travaux d'entretien de la digue de Damgan ont été réalisés à l'automne, et trois études sont en cours sur ce territoire : une étude de danger sur la digue de Damgan ; une étude sur la création d'une nouvelle digue de protection du bourg, et enfin une étude de protection de l'établissement de santé mentale de Billiers.
- Sur le bassin du Meu, l'étude hydraulique de ralentissement des crues a démarré en 2021.

- **En fonctionnement**

On retrouve principalement les frais d'administration générale pour environ 557 K€, les dépenses d'entretien et de maintenance des principaux équipements hydrauliques (barrages amont pour 291 K€, barrages aval pour 301K€). Les dépenses de gestion des milieux aquatiques du socle s'élèvent à 111K€. Les dépenses de personnel sur la partie socle s'élèvent à 2 572K€.

Au niveau des services à la carte les dépenses sont ventilées entre les inondations (106K€) et l'Unité de Gestion Vilaine Aval (68 K€). Enfin les dépenses de personnel sur la partie à la carte s'élèvent à 511K€.

Le Comité Syndical, à 760 voix sur 809 :

- **approuve les résultats du Compte Administratif 2021 après en avoir pris connaissance ;**
- **autorise M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Le Président d'Eaux & Vilaine

Jean-François MARY